



Emprunt immobilier et assurance d'emprunt

Par **Beaupertuy**, le **18/11/2009** à **19:36**

Bonjour, rnrnJe suis en train d'acheter un bien immobilier. J'aimerais donc contracté un emprunt cependant certaines banques me refuse le droit de souscrire à une assurance pour emprunt autre que celle qu'elles proposent. Sont-elles dans leur bon droit? Que puis-je faire?rnrnMerci pour votre aidernrnCordialementrnrnrnNicolas Beaupertuy

Par **gege59**, le **26/11/2009** à **21:52**

bonsoir.rnvous êtes libre dans le choix de votre assureur pour ce qui est de la couverture de l'emprunt.rnl'important est que l'emprunteur et l'éventuel co-emprunteur soi(en)t assuré(s).rnles banques ne peuvent et ne devraient pas vous imposer leurs assurances (malheureusement, bien souvent, le crédit n'est accordé qu'à "condition" de prendre l'assurance à la banque... ceci est une forme de chantage, très répandue...)rnbonne continuation.